

<http://www.snetap-fsu.fr/Rentree-scolaire-2013-des.html>



Des orientations à traduire par des actes !

- Les Dossiers - Carte scolaire -



Date de mise en ligne : mercredi 13 février 2013

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Les demandes des établissements publics, même si elles se recentrent davantage sur du [BTSA](#) plutôt que vers d'autres classes, sont encore nombreuses. Les 200 emplois prévus au budget 2013 auraient probablement permis d'aller plus loin encore dans la satisfaction de ces demandes si tous avaient été réservés aux emplois de l'[EAP](#). Hélas, 60 emplois parmi eux sont prévus pour le privé qui avec l'appui des organisations professionnelles agricoles exerce un lobbying très actif en région. Si la priorité donnée aux projets des établissements publics sur les [FAEP](#) par la [DGER](#) est réelle, les premières remontées de nos représentants régionaux, des choix effectués par les [DRAAF](#) sont assez différentes... Double jeu politique ou fronde de hauts responsables administratifs ?

Formations à enjeux particuliers Rentrée 2013

Les administrations régionales de l'enseignement agricole ont fait remonter cette année 94 projets d'évolutions de structures dont 72 de [BTSA](#) et pour les niveaux V et IV dans les secteurs de la forêt et de l'environnement, des activités hippiques et de l'élevage canin-félin : 10 projets de [CAPA](#) et 11 de baccalauréat professionnel.

11 dossiers sont retenus par la [DGER](#) dont 2 fermetures de classes de BTSA et 9 ouvertures de classes de BTSA et 1 de seconde professionnelle PA activités hippiques et 8 de BTSA à partir de critères tels que :

- la cohérence des dossiers avec les politiques ministérielles ;
- l'insertion professionnelle à corrélérer avec la promotion sociale ;
- l'équilibre géographique
- l'adéquation des projets avec les moyens notifiés

Le Snetap-[FSU](#) regrette que davantage de dossier n'aient pu être retenus même si c'était à prévoir. Il s'inquiète d'un équilibre entre fermeture et ouverture de classe dans le privé, notamment quand une des ouvertures proposée renforce la concurrence avec le service public dans l'inter-région où elle est proposée.

Le Snetap-FSU s'inquiète que, parmi les motifs justifiant des avis négatifs - sans qu'il ne soit précisé s'il s'agit de ceux de la DGER ou des [DRAAF](#) - l'équilibre entre les composantes soit de nouveau évoqué. En effet, le gouvernement et la représentation nationale en créant 140 emplois dans l'[EAP](#) pour 60 dans le privé a donné très clairement la priorité au service public. La directrice générale, en confiant à la délégation Snetap-FSU, reçue en bilatérale dès sa prise de fonction, que l'État n'avait pas vocation à ouvrir des classes de niveau III dans le privé, confirmait les orientations de la majorité.

Le Snetap-FSU demandera les explications qui s'imposent et fera une nouvelle fois porter la voix de ses représentants régionaux à l'occasion du [CTEA](#) du 5 février. Le cas échéant nous en tirerons un certain nombre de conséquences. Des paroles aux actes !